

# L'écho des élus



## CSE extraordinaire du 09 février 2024

Le CSE extraordinaire a été organisé en visioconférence à la demande de la direction.

## Présents

Mme Natascha LEONARD BINEAU, Directrice Générale

Mme Charlène PINEAU, Directrice Ressources Humaines

### Membres Titulaires CSE :

1<sup>er</sup> collègue : Sylvie CHANIER (CGT), Franck LEMEY (CGT), David MORETTO (CGT), Amélie PORTE (CGT), Karine DUCLAUX DURANTON (CGT), Stéphanie DECROUX (CGT)

2<sup>e</sup> collègue : Andéol LHUILLIER (CGT), Sandrine BOURGOGNE (CGT),

### Membres suppléants CSE :

1<sup>er</sup> collègue : Chrystelle BONNET (CGT),

2<sup>e</sup> collègue : Thibault POTARD (CGT).

# L'écho des élus



## 1/ Informations/Consultation sur la création de poste chargé de formations et référent RH des agents ESAT

Le statut des travailleurs en ESAT va progressivement se rapprocher du droit commun et donc du droit du travail.

La direction explique que l'accompagnement actuel des travailleurs en ESAT n'est pas satisfaisant.<sup>1</sup>

La direction fait référence aux tâches administratives et techniques, aux suspensions et mises à pied, aux départs à la retraite, l'accompagnement à la formation...etc.

Des familles de personnes handicapés auraient pointé des droits qui n'auraient pas été respectés par l'employeur

L'objectif de la direction est de développer l'insertion des travailleurs ESAT en milieu ordinaire.

La direction constate que le secteur travail est un appui technique de qualité mais présente des manquements dans l'accompagnement administratif et dans la gestion des ressources humaines.

La direction propose donc une création de poste 50% accompagnement des travailleurs ESAT (formation + RH) et 50% en appui du service RH<sup>2</sup>.

Le poste serait rattaché au service RH.

La direction nous informe que la demande a déjà été faite au CA<sup>3</sup> **qui a validé la proposition.**

En parallèle une étude sera réalisée par la direction pour avoir la confirmation que le besoin est bien réel.

Le CSE constate que le travail qui sera demandé sur ce nouveau poste est déjà fait par les équipes accompagnantes (Coordinateurs médico sociaux).

Le CSE déplore que les encadrants de l'ESAT n'aient pas été sollicités pour la création de ce poste.

Les conditions de travail pour ce poste ne sont pas satisfaisantes. La personne aura 3 lieux de travail sur toute l'Ardèche. Selon la direction, elle pourra disposer d'un véhicule de service qu'elle pourra ramener chez elle mais aucun véhicule n'a été prévu pour cela...

---

<sup>1</sup> L'ADAPEI accompagne actuellement 196 travailleurs ESAT

<sup>2</sup> Ressources Humaines

<sup>3</sup> Conseil d'Administration.

# L'écho des élus



De plus, le temps de trajet entre les postes ne sera pas comptabilisé comme temps de travail.

Le CSE demande un délai pour donner rendre un avis.

Il est décidé en concertation avec la direction que l'avis pourra être rendu lors du prochain CSE le **14 mars 2024**.

## **1/Audit RH IME l'Envol, ESAT l'Avenir, ESAT du haut Vivarais**

Lors du CODIR<sup>4</sup> du 31 janvier dernier, un directeur de l'ADAPEI 07 a alerté la direction générale sur des « *tensions sociales* » au sein de certain services (pôle travail hors EA<sup>5</sup>, IME du nord Ardèche)

La direction générale souhaite préparer une enquête RH au sein de ces services pour connaître les raisons du climat social délétère décrit en CODIR.

Dans un premier temps, les salariés des structures pourront remplir un questionnaire nominatif.

Dans un second temps, une permanence sera proposée aux salariés pour s'entretenir avec le service RH sur le climat social. La DG demande qu'un membre du CSE soit présent lors de ces entretiens.

La Direction assure que le contenu du questionnaire et des échanges restera confidentiel.

Le CSE s'étonne que seulement 3 établissements soient visés par cet audit.

Le CSE demande aussi que le questionnaire soit envoyé aux cadres et pas seulement aux travailleurs de terrain. Les n+1 et n+2 sont aussi concerné par la nature du climat social.

Le CSE s'interroge sur les garanties pour le salarié que sa parole ne sera pas utilisée contre lui dans d'autres instances.

Suite à la demande du CSE, le service RH enverra le questionnaire aux membres du CSE.

---

<sup>4</sup> Comité de Direction

<sup>5</sup> Entreprise Adaptée

# L'écho des élus



## Les Offs du CSE

### Prise de température

Un baromètre d'engagement annuel va prochainement être mis en place par la direction. Mme Léonard nous confie : « *On va recenser le moral des troupes annuellement !* ».

Les premiers de cordé s'inquièteraient-ils du sort des troupes en premières lignes sur le champ de bataille ?

### Tout va pour le mieux

La Directrice Générale conclue ce CSE sur une note très positive :

« *Nous avons des inquiétudes pour 2024. L'année ne va pas être simple et nous ne serons pas toujours d'accord.* »

Doit-on comprendre que l'intention de la direction est de « remettre en cause » les acquis des salariés ? Ils nomment cela : « dénoncer les usages »...

La Direction a l'art de de maintenir le suspense pour l'année qui arrive !

### Encore des bonnes nouvelles

Au détour d'une discussion, la Direction Générale nous évoque la possibilité de supprimer des postes si l'activité du Foyer d'hébergement continue de baisser.

Après toutes ces bonnes nouvelles de la Direction Générale, nous avons une idée du moral des troupe... Et pas besoin de baromètre !

## Les élus CSE CGT